

^L CFVU DU 15 NOVEMBRE 2019 ^J

PARTIE - INFORMATIONS

2/ REFORME MASTERS MEEF

02.01 Réforme Masters MEEF



CFVU 15 novembre 2019 Point sur la réforme des MEEF

Clotilde Castagné-Véziès Chargée de Mission aux MEEF Clotilde.castagne-vezies@univ-lyon2.fr

Document 02.01

Pour mémoire, 10 MEEF à Lyon 2

- Mention MEEF 1^{er} degré : 1 parcours MEEF P.E. (non spécifique à Lyon2)
- Mention MEEF 2nd degré : 9 parcours MEEF P.L.C.
- Dont **3 parcours MEEF spécifiques à Lyon2** (Education musicale et chant choral, SES, Economie Gestion)
- Et **6 parcours non spécifiques à Lyon 2** (Lettres modernes, Lettres classiques, Anglais, Allemand, Espagnol, Histoire et géographie)
- 1 formation franco-allemande (UFA) spécifique à Lyon2 : Licence + Master MEEF 2nd degré (préparation au CAPES de Lettres ou d'allemand, et au Staatsexam à Leipzig)

Contexte de la Réforme des MEEF

- discussions sur la Loi pour une école de la confiance (26 juillet 2019)
- Arrêté du 28 mai 2019 : pose les principes de la réforme et les modalités de la formation (homogénéité, professionnalisation, ouverture à l'international, blocs de compétences, continuum de formation)

CFVU du 15.11.2019 Document 02.01

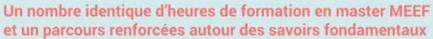
3 évolutions majeures pour les MEEF

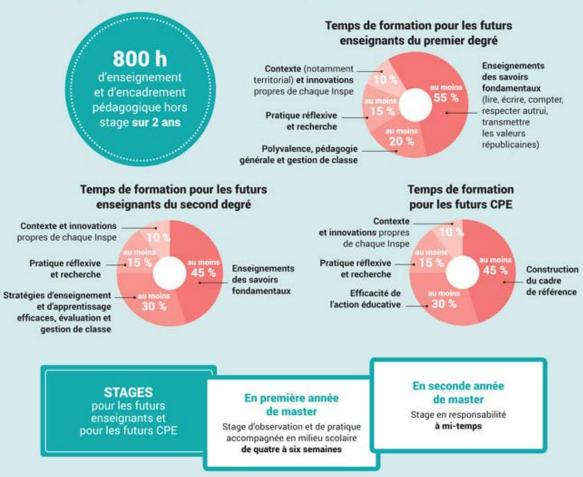
- Transformation de la structure ESPE en INSPE

- Réforme de la formation initiale des futurs personnels d'éducation et d'enseignement qui doit prendre effet en M1 à la rentrée 2020 et en M2 à la rentrée 2021
- Réforme des concours de recrutement en juin 2022

CFVU du 15.11.2019

Document 02.01





5/13

Des cours dispensés par des professeurs du premier et second degrés

1/3 de la formation assuré par des professeurs exerçant en parallèle

Une plus grande ouverture à l'international

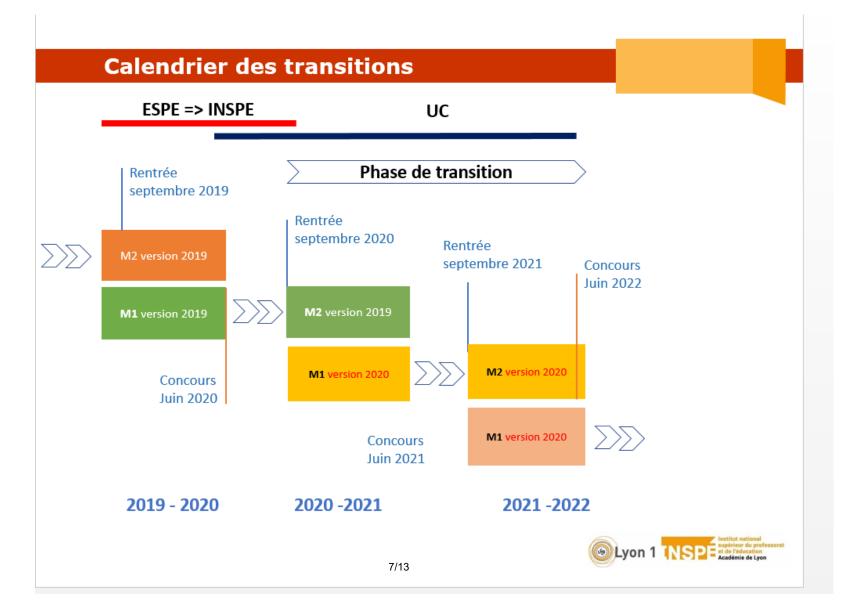


Un certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger pourra désormais être délivré par les Inspe.

3 évolutions de très grande ampleur => des incertitudes liées à chacune de ces évolutions

- ⇒ à ce jour, pas encore de texte arrêtant le format du nouveau **CAPES**
- > Impact sur le type de cours dispensés en M1 MEEF et M2 MEEF et donc sur les maquettes
- ⇒ à ce jour, pas encore de texte arrêtant le format des mises en stage
- Impact sur la définition des capacités d'accueil
- ⇒ à ce jour, pas encore de texte précisant les 30% de la formation prise en charge par des « formateurs de terrain »
- Impact sur les services des collègues de Lyon2 (et le planning) et sur le financement de ces cours/cette formation

Un calendrier transitoire



Organisation des instances de l'Inspé

CFVU du 15.11.201







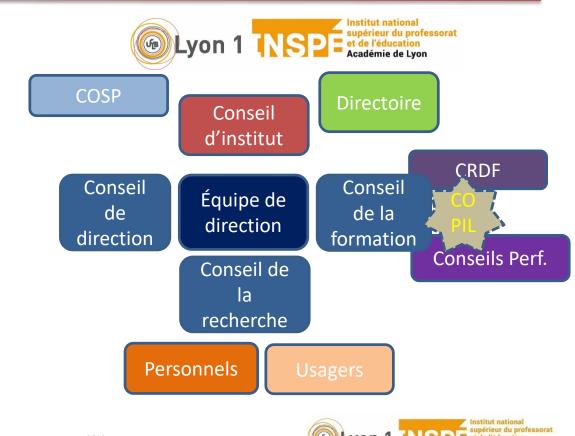












Lyon 2 dans les instances

Directoire : Présidente de Lyon2 Nathalie Dompnier

Conseil de l'Institut: VP Valérie Haas, Ralph Zschachlitz, Clotilde Castagné-Véziès, X usager.es (16 membres désigné.es et 14 membres élu.es)

CoPIL: Stéphanie Colin (10 membres)

COSP: Françoise Lantheaume, Claire Polo et Cyrille Aillet (24 membres, 3 représentants par université)

CRDF: Stéphanie Colin, Jean Duchamp, Valérie Haas, Claire Silvant (30 membres)

CP: Jean Duchamp (Arts), Claire Silvant (SES), et Stéphanie Colin (PE)

Calendrier de travail de chaque instance

	Sept emb re 201	Octo	Nov emb re	Déc emb re	Janv ier	Févr ier	Mar	Avril	Mai	Juin	Septe mbre 2020
CoPil	06/09/2019	15/10/2019	12/11/2019								
CRDF	19/09/2019		28 novembre		14/01/2020		11/03/2020 présentation des maquettes.	14/04/2020 dernière validation			
СР		Premières a	avancées	Production du	ı 10 décembre	Dernières régulations				Mise en œuvre en M1	
Conseil Inspé	24/09/2019			10/12/2019 : stabilisation des attendus		18/02/2020		21/04/2020. Vote		30/06/2020	
CFVU									Votes		
CA									Votes		

CFVU du 15.11.2019 Document 02.01

	Septembre 2019	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre 2020
	Textes de cadrage nationaux Choix académiques pour les 10%			CI – VP -							
CRDF	19/09/2019		28 novembre	V	14/01/2020	. 1	11/03/2020 présentation des maquettes.	14/04/2020: dernière validation			
CoPil	06/09/2019	15/10/2 019 12/11/2019		interaction du CoPil avec le parcours, les acteurs		Réception des V1 des maque tes, premières régulations.					
СР		Premières réflexions et avancées		Production du 10 décemb		Dernières régulation					Mise en œuvre en M1
Interaction formateurs			11		/ \/						

CFVU du 15.11.2019 Document 02.01

Remontée des capacités d'accueil des masters MEEF

Transmission des informations décalée et attendue **au plus tard le 31 janvier 2020** (au lieu du 31 décembre 2019)

Courrier du 12 novembre 2019 - MESRI

> Actualisation du site trouvermonmaster.gouv.fr

Renouvellement de l'accréditation de l'INSPE de Lyon à partir du 1^{er} septembre 2021

Calendrier prévisionnel

> Avril 2020 : dépôt <u>du dossier de présentation de l'offre de formation</u> <u>avec l'avis du conseil de l'institut</u> effectué par le recteur de l'académie, chancelier des universités, <u>accompagné de son avis</u>, à l'adresse électronique suivante :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

Les délibérations des instances seront transmises dès que possible et au plus tard à l'été 2020.

> Mai-juin 2020 : le cas échéant réunion de dialogue

> Octobre 2020 : dépôt du <u>dossier d'accréditation avec les</u> <u>délibérations et avis des instances</u> effectué par le recteur de l'académie, chancelier des universités, <u>accompagné de son avis</u>, à l'adresse électronique suivante :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

- > Janvier-avril 2021 : réunion de dialogue
- > Juillet 2021 : présentation au CNESER